



RENTRÉE 2020 :

Un « *Jour d'après* » qui ressemble à celui d'avant, en pire ?

Les Propositions

Et les Défenses

Collectives

Ont besoin de vous

Syndiquez-vous et bénéficiez de 66% de réduction fiscale.

Trouvez votre syndicat parmi la FSU, première fédération de l'éducation nationale
Écrivez à fsu86@fsu.fr

**STAGES SYNDICAUX
NOVEMBRE 2020**

**ÉGALITÉ HOMME-
FEMME
PRÉVENTION DES
VIOLENCES**

LYCÉE PRO

Venez nombreux et nombreuses ! Ouvert à tous et à toutes !
Programme détaillé au dos

L'année 2019-2020 aura été une année de crises successives inédites et historiques. Tout d'abord **une crise sociale** avec une mobilisation générale sans précédent comme ces nombreuses manifestations contre le projet de loi sur les retraites qui n'est que suspendue pour le moment.

Ensuite une **crise sanitaire** mondiale entraînant la fermeture de nos écoles. Un confinement qui a dû être mis en place de manière précipitée et désorganisée mettant à mal l'exercice de nos métiers dans un contexte très anxiogène. **Plus que jamais le service public a été indispensable dans la gestion de la crise alors même qu'il est remis en question dans la loi de transformation de la fonction publique** : la disparition de nos CHSCT alors même qu'ils ont montré tout leur intérêt lors de cette crise, les mutations opaques sans l'avis des commissaires paritaires qui ont donné lieu à de nombreux recours.

Enfin la période de déconfinement, grande cacophonie imposant de multiples protocoles qui se sont enchaînés parfois dans la même journée. Comment se passera cette rentrée ? (page 2. « *Rentrée 2020, à not' santé !* »)

Alors que la modification de l'assurance chômage, et le projet retraite seront "décalées" en 2021, le "**rien ne sera plus comme avant**" de Macron pendant le confinement semble oublié. Pourtant, les forces syndicales et associatives ont un projet, signé par nombre d'entre eux qui espèrent un autre "jour d'après" (page 2, "*à quand le jour d'après ?*")

Parce que les aides publiques tombent dans la main de grosses entreprises et d'actionnaires, la hausse des salaires ne fait pas partie du programme gouvernemental. Et pourtant il y a urgence, comme dans les métiers du "care", à revaloriser la profession alors **qu'elle a perdu en moyenne 500 € de pouvoir d'achat** (page 3, "*salaires, des comparaisons intéressantes...*").

Mais un autre programme plus insidieux se prépare sur ce que beaucoup aimeraient voir démantelé, et à qui on fait porter des largesses budgétaires : la sécu. (page 4 : "*la sécurité sociale : poter une grande attention*")

La section de la fsu86 souhaite une bonne rentrée à toutes et tous les fonctionnaires, elle sera toujours à leur côté pour proposer, et défendre les collègues !

RENTRÉE 2020, A not' santé ???

De la maternelle à l'université, l'année scolaire 2019-2020 fut une course d'obstacles épuisante tant pour les élèves que pour les personnels et les familles laissant toute la communauté éducative dans la plus grande incertitude concernant la rentrée de septembre. Pourtant, dès le printemps, la FSU a demandé que celle-ci soit anticipée au plus vite afin de ne pas revivre les moments de flottement et les successions d'injonctions contradictoires de ces derniers mois.

Las, au départ en vacances, le gouvernement n'avait transmis aucun scénario permettant de préparer la rentrée sereinement et c'est dans l'été que sont parus les décrets dont l'analyse nous laisse interrogateurs.

Dans les écoles et les établissements, le protocole de juillet évacue la difficulté qu'engendre la distanciation physique dans les classes en la rendant facultative en cas d'espace insuffisant. De plus, des questions restent encore en suspens : quid de la restauration scolaire et des transports ? Avec la possibilité de brassage des élèves, devra-t-on fermer toute l'école ou l'établissement en cas de suspicion de cas Covid ? comment anticiper cet hiver où l'aération sera difficile ? Le ministre Blanquer ne tire pas le bilan du déconfinement de mai dernier où il avait laissé les équipes se débrouiller seules. Hormis le port du masque sur lequel il est revenu le 20 août dernier, le ministre va à contre courant de ce qui est demandé dans l'espace public et les entreprises.

Dans l'enseignement supérieur, le décret paru le 6 août assouplit les règles du décret précédent (distanciation physique dans la mesure du possible, port du masque obligatoire) et permet l'enseignement en présentiel. Nous craignons cependant que sa parution tardive ainsi que les multiples encouragements du ministère à développer l'enseignement à distance aient incité de nombreux établissements à se tourner vers cette "solution" qui engendre dégradation des conditions d'enseignement et de travail.

Ce tableau de la rentrée 2020 et ses incohérences inquiètent sur les vraies motivations du gouvernement : d'une part, le maintien d'un flou (distanciation sauf si on ne peut pas) renvoyant la responsabilité des décisions aux responsables locaux. D'autre part, la primauté des préoccupations économiques sur les préoccupations sanitaires :

les enfants les plus jeunes doivent coûte que coûte reprendre le chemin de l'école afin de permettre le retour au travail de leurs parents. Les étudiants, pourtant plus à même de respecter les gestes barrières, peuvent rester chez eux permettant ainsi d'absorber l'augmentation des effectifs à moyens constant au détriment de leur réussite et des conditions de travail des personnels.

Pour la FSU, d'autres choix sont possibles afin de garantir l'excellence du service public d'éducation en période pandémique. Ces choix passent par un plan d'urgence pour l'éducation avec l'obtention de garanties sanitaires, des informations et des consignes claires, du temps de concertation, des moyens humains et financiers supplémentaires ainsi qu'un plan d'urgence du bâti scolaire.

Le Jour d'Après

Pour l'instant tout semble indiquer que « l'après-coronavirus » n'est pas encore d'actualité : tant de questions restent posées et que contradictions et attitudes de nos gouvernants sont déroutantes pour les citoyen.ne.s ! Pourtant il devra y avoir un après-coronavirus car les Français.e.s rêvent d'un autre monde* sans en percevoir les contours exacts. Après la pandémie, il faudra tirer des leçons de cette crise sanitaire sans précédent. Certes l'histoire n'est pas écrite et grand sera le nombre d'embûches, de soubresauts sociaux et politiques qu'il faudra surmonter pour parvenir à transformer ce monde maltraité par la voracité des seigneurs des affaires et de leurs serviteurs zélés : politiques, médias et experts patentés ! A cela, il faudra opposer solidarité, réduction des inégalités, voies nouvelles de développement pour un environnement soutenable, bref un monde plus humain et plus vivable. C'est la responsabilité partagée des organisations syndicales, associatives et environnementales qui réclament de profonds changements de politiques pour placer l'humain et l'environnement au cœur des réflexions avec l'objectif historique d'une remise à plat du système.

C'est tout le sens de la plateforme commune « Pour une sortie de crise »***, de ses 9 objectifs et de ses 34 mesures car l'heure est aux urgences sanitaires et sociales et à la satisfaction des besoins essentiels de la population, dans le respect des droits démocratiques : les semaines à venir seront décisives et le gouvernement doit urgemment changer de logiciel, pour répondre aux objectifs qui s'imposent et que nous nous fixons dans les deux premières parties de ce plan de sortie de crise.

En particulier doit être lancé un vaste plan de renforcement et de développement des services publics. Un collectif s'est créé dans la Vienne, il vous informera des initiatives et actions qu'il impulsera et vous demande de vous emparer et populariser ses objectifs.

* *Un sondage Viavoice pour Libération montrait déjà le 31 mars dernier une aspiration de la société à une nouvelle société post-Covid-19, avec relocalisation de la production en Europe et protection des services publics. «La tragédie actuelle, qui interroge sur les modalités et les limites de notre mode de développement, ouvre des champs majeurs de réflexion et de réinvention», analysait François Miquet-Marty, président de Viavoice.*

**



*** Vous trouverez ce Plan à cette adresse : <https://fsu.fr/wp-content/uploads/2020/05/Le-plan-de-sortie-de-crise.pdf>

SALAIRE : des comparaisons intéressantes...et inquiétantes

“Une note de l'Insee, publiée ce mardi 21 juillet, détaille les salaires touchés par les agents de la fonction publique d'État (FPE) en 2018.” C'est par cette phrase que de nombreux médias ont commenté l'analyse de l'INSEE sans y regarder dans le détail...

“Le salaire net moyen des fonctionnaires baisse de 1,4 %” et “À corps, grade et échelon donnés, le pouvoir d'achat du salaire net baisse de 1,8 % en moyenne”

Pourtant les grilles de salaire moyen semblent indiquer de fortes rémunérations (les enseignants de catégorie A, qui représentent la moitié des effectifs des fonctionnaires de la FPE, perçoivent en moyenne 2 739 euros par mois, soit 1,5 % de moins sur un an.

Pour la catégorie B, c'est une baisse de 2,0 %, avec 2 456 euros par mois.(...) et pour la catégorie C, la baisse est de 1,4 % et s'établit à 1 997 euros par mois.)

Il faut alors s'intéresser au salaire médian, 2 378 euros (rappel : 50% des agents gagnent plus, 50% gagnent moins) et à l'éventail des salaires. **“Les 10 % des salariés les moins bien rémunérés perçoivent au plus 1 538 euros nets par mois alors que les 10 % les mieux rémunérés gagnent plus de 3 704 euros[...].”** et le rapport interdécile D9/D1, qui est une mesure de l'éventail des salaires, est stable, à 2,41.” : **Ce sont tous les salaires qui ont diminué.** “ Parmi les fonctionnaires, la distribution des salaires des agents de catégorie A est la plus dispersée, avec un rapport interdécile de 2,12, contre 1,60 pour ceux de catégorie B et 1,58 pour ceux de catégorie C.” On a donc des salaires assez dispersés pour les catégories A, moins pour les B et C.

“À profil identique, les femmes perçoivent en moyenne 3,0 % de moins que les hommes ” Mais ces 3 % sont à âge, grade, catégorie et statut égaux ! La différence reste incompréhensible...En moyenne, et plus généralement, la photographie est plus alarmante : “En 2018, le salaire net moyen en EQTP des femmes dans la FPE s'élève à 2 425 euros par mois, soit **13,5 % de moins que celui des hommes** (2 803 euros). “ Les femmes représentent par ailleurs les deux tiers des enseignants (et même plus de 80 % des professeurs des écoles), qui sont, au sein de la catégorie A, **moins rémunérées en moyenne que les autres salariés de la FPE. Le salaire net moyen en EQTP des enseignants est ainsi inférieur de 25,5 % à celui de leurs homologues non enseignants.** “

Retrouvez les combats de la FSU sur l'égalité homme femme et sur les salaires (<https://fsu.fr/protocole-egalite-des-femmes-et-des-hommes-dans-la-fonction-publique-version/>)

“Rendez-vous salarial dans la Fonction publique : les masques sont déjà tombés, le gouvernement poursuit sa politique du givre.”

Le rendez-vous salarial s'est tenu ce vendredi 24 juillet. (...)La Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques refuse tout dégel de la valeur du point d'indice et n'a présenté aucun plan d'ensemble de revalorisation, se contentant de lister les quelques mesures sectorielles et ponctuelles pour beaucoup déjà engagées ou décidées, en particulier pour les personnels hospitaliers dans le cadre du « Ségur ». Elle s'est bornée à énoncer quelques intentions générales, en particulier en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, sans pour autant ni les chiffrer, ni les concrétiser.

Retrouver l'intégralité du communiqué de presse sur le site : fsu.fr

Sécurité sociale : porter une grande attention

La pandémie que nous traversons montre l'importance et le rôle de notre protection sociale. Elle révèle aussi toutes les imperfections et les limites d'un système miné par des années de politique «libérale» qui rongent le socle de la solidarité intergénérationnelle et affectent l'accès aux soins. L'augmentation des « restes à charge », le transfert des prises en charge vers les organismes complémentaires brisent la notion d'égalité dans l'accès aux soins et conduisent un nombre grandissant de personnes à y renoncer.

Des transferts inadmissibles vers la sécu

Depuis un an, les allègements de « charges sociales » consentis par le gouvernement aux entreprises ne sont plus compensés par l'état. Il en résulte une contrainte financière énorme qui conduit à réduire les capacités d'accueil et à retreindre encore plus les dépenses de santé prises en charge. Dernière décision, 136 milliards, le prix de la crise de la Covid, vont être transférés sur le dos de la sécu ; les assurés sociaux devront rembourser en continuant de payer au moins 9 années supplémentaires l'impôt sur leurs revenus, la CRDS !

La Sécurité sociale mérite un autre dessein et un autre budget. pour redevenir l'affaire du plus grand nombre. Nous devons en finir avec la course à l'austérité publique et sociale.

Une exigence portée par la FSU : le 100% sécu !

Des soins remboursés à 100% ouvriraient la voie à une véritable égalité devant le besoin de santé. En confier la gestion à la sécu simplifierait et permettrait même des économies. Le marché des complémentaires santé engendre une concurrence féroce (communication, sponsoring et promotion) qui augmentent les coûts de gestion. Si ceux de la Sécurité Sociale sont de l'ordre de 4 à 6%, ceux des organismes complémentaires (mutuelles, institutions de prévoyance, assurances) dépassent 20%. Au jeu du marché, seules les assurances privées gagnent du terrain. Les mutuelles, en 2019 sont passées sous la barre des 50% des prestations versées par les complémentaires santé.

Agir pour que les droits fondamentaux en santé soient couverts pour toutes et tous reste une œuvre civilisatrice qu'il nous revient de poursuivre.

Stages syndicaux

■ Égalité homme/femme et prévention des violences

La FSU propose à l'ensemble des collègues **une journée de stage « droits des femmes »** en présence de Sigrid Gérardin, co-animatrice du secteur Femmes national de la FSU le jeudi 5 novembre 2020 à la Maison syndicale de Poitiers avec au programme :

- le matin : **égalité homme/femme dans le monde professionnel**, il subsiste encore une inégalité trop importante dans les carrières des femmes : salaire, évolution, avancement....

- l'après-midi : prévention des violences faites aux femmes en co-intervention avec le **planning familial 86**. Cette demi-journée est une sensibilisation sur les violences dont sont victimes les femmes que ce soit dans leurs vies privées comme professionnelles : harcèlement sexuel, intimidation, chantage, sexisme ordinaire...

Inscription obligatoire auprès de la FSU 86 (fsu86@fsu.fr) et demande d'autorisation d'absence à déposer au moins un mois avant soit le 5 octobre au plus tard !

La FSU souhaite développer ce thème lors de plusieurs journées dans l'année. Gardez un œil sur les stages syndicaux

■ Lycées professionnels

Une journée consacrée aux lycées professionnels est organisée le mercredi 4 novembre en présence de **Sigrid Gérardin, secrétaire générale du SNUEP-FSU nationale à la maison syndicale de Poitiers et ouvert à tou-tous !** Le programme sera envoyé ultérieurement.

